



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

Secrétariat d'Etat aux migrations SEM
Information & Communication
Service statistique

3003 Berne-Wabern, le 22 octobre 2019



Statistique en matière d'asile

3^{ème} trimestre 2019

Synthèse

Demandes d'asile

Au troisième trimestre 2019, 3690 demandes d'asile ont été déposées en Suisse, soit 343 de plus qu'au trimestre précédent et 26 de plus qu'au troisième trimestre 2018. Au cours des neuf premiers mois de l'année 2019, 10 719 demandes d'asile ont été présentées en Suisse, soit un recul de 765 demandes (- 6,7 %) par rapport à la même période de l'année passée.

La migration irrégulière vers l'Europe par la Méditerranée a reculé au cours des neuf premiers mois de l'année 2019 par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution s'explique principalement par une diminution de la migration passant par la Méditerranée occidentale en direction de l'Espagne. Pour 2019, la principale route migratoire vers l'Europe est, à ce jour, celle de la Méditerranée orientale. Par ailleurs, on relève à nouveau d'importants mouvements migratoires secondaires de migrants et de requérants d'asile au sein de l'Europe. Beaucoup de pays européens sont confrontés à une hausse du nombre de requérants d'asile originaires de pays libérés de l'obligation du visa. Ces personnes entrent légalement dans l'espace Schengen et y déposent une demande d'asile.

Durant le troisième trimestre 2019, environ 42 600 migrants sont parvenus en Grèce, en Italie ou en Espagne, par voie terrestre ou maritime, en passant par la Méditerranée (2^e trimestre : 18 800), ce qui porte leur nombre à un total de quelque 77 000 depuis le début de l'année (même période de l'année précédente : 101 600). Le nombre des débarquements en Grèce enregistrés jusqu'à la fin du mois de juin 2019 était inférieur à celui de la même période de l'année précédente. Par contre, au troisième trimestre 2019, les débarquements sur les îles grecques n'ont jamais été aussi nombreux depuis la conclusion de l'accord entre l'UE et la Turquie, au printemps 2016. Près de 46 100 personnes sont entrées en Grèce depuis le début de l'année 2019, par voie terrestre ou maritime, après être passées par la Turquie (même période de l'année précédente : 37 300), dont 60 % au troisième trimestre. Cette hausse s'explique essentiellement par les mesures de restriction prises par les autorités turques à l'encontre des migrants, notamment ceux venant d'Afghanistan. Depuis début 2019, environ 23 300 personnes (même période de l'année précédente : 43 300) sont arrivées en Espagne par la Méditerranée occidentale, tandis qu'elles étaient 7600 (même période de l'année précédente : 21 000) à rejoindre l'Italie en traversant la Méditerranée centrale.

Un important potentiel migratoire subsiste aux frontières de l'Europe, au Proche-Orient et en Afrique du Nord, Libye en tête. L'éventualité que des migrants poursuivent leur route à l'intérieur de l'Europe demeure, particulièrement depuis l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie.

Au cours des huit premiers mois de 2019, près de 456 000 demandes d'asile ont été déposées en Europe, soit quelque 41 000 de plus que durant la même période de l'année précédente. Plus d'un quart des requérants d'asile (environ 120 000) enregistrés en 2019 viennent d'un pays tiers exempté de l'obligation de visa, dont quelque 73 000 d'Amérique latine, soit environ 40 000 de plus que durant la même période de l'année précédente. Les principaux pays de provenance exemptés de l'obligation de visa étaient le Venezuela, la Colombie, la Géorgie et l'Albanie. Jusqu'à présent, la Suisse n'est concernée que par la Géorgie.

Durant le troisième trimestre 2019, le principal pays de provenance des requérants d'asile en Suisse a été l'Érythrée, avec 781 demandes, soit 63 de plus qu'au deuxième trimestre (+ 8,8 %). Le nombre d'Érythréens entrés en Suisse a pourtant été nettement inférieur. En fait, près de 45 % des demandes de ces ressortissants résultaient de la naissance d'enfants dont les parents étaient déjà en procédure d'asile et 32 % ont été déposées dans le cadre d'un regroupement familial.

La Turquie arrive en deuxième position, avec 461 demandes (+ 189 demandes, + 69,5 %), suivie de l'Afghanistan, avec 425 demandes (+ 130, + 44,1 %), de la Syrie, avec 295 demandes (+ 68, + 30,0 %) et de l'Algérie, avec 237 demandes (+ 97, + 69,3 %).

Outre les pays susmentionnés, seule la République populaire de Chine a affiché, au troisième trimestre 2019, une hausse d'au moins 30 demandes par rapport au trimestre précédent (91 demandes, + 32, + 54,2 %). En revanche, les pays suivants ont enregistré une baisse d'au moins 30 demandes : la Géorgie (103 demandes, - 52, - 33,5 %), le Nigéria (46 demandes, - 37, - 44,6 %) et le Sri Lanka (154 demandes, - 36, - 18,9 %).

Cas réglés et effectifs en procédure d'asile

Au troisième trimestre 2019, 4965 demandes d'asile ont été réglées en première instance, soit 138 (2,9 %) de plus qu'au deuxième trimestre. L'asile a été accordé à 1489 personnes.

Le taux de reconnaissance (octroi de l'asile) s'est élevé à 32,2 % (trimestre précédent : 31,2 %). 2414 demandes ont été rejetées à la suite d'une procédure formelle, tandis que 339 autres, devenues sans objet, ont été classées.

En outre, 723 décisions de non-entrée en matière (NEM) ont été rendues, dont 578 dans le cadre d'une procédure Dublin. Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) traite en priorité les demandes d'asile qui relèvent de la compétence d'un autre État Dublin.

Au troisième trimestre 2019, 1501 personnes ont été admises à titre provisoire (trimestre précédent : 1262). Sur ce nombre, 1384 admissions sont le fait de décisions d'asile rendues en première instance. Au cours du trimestre sous revue, le taux de protection (octroi de l'asile et de l'admission provisoire dans le cadre de décisions rendues en première instance) s'est monté à 62,1 % (trimestre précédent : 57,0 %).

Par rapport au trimestre précédent, l'effectif en cours de procédure d'asile (demandes d'asile en suspens en première instance) a diminué de 716 unités, faisant passer le nombre de demandes en cours de traitement à 9502 (- 7,0 %). Si l'on confronte ces chiffres avec ceux de la même période de 2018 (13 484 demandes d'asile en suspens en première instance), on observe une baisse de 3982 demandes (- 29,5 %).

Réinstallation et relocalisation

Depuis 2013, la Suisse s'engage de manière accrue dans l'admission de groupes de réfugiés dans le cadre du programme de réinstallation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Ce programme est destiné à des personnes particulièrement vulnérables, auxquelles le HCR a reconnu le statut de réfugié, en priorité des personnes qui ont fui dans les pays voisins de la Syrie, mais qui ne peuvent ni rester dans ces pays ni retourner dans leur pays d'origine. Depuis 2013, 3945 personnes ont trouvé refuge dans notre pays à la faveur de divers programmes de réinstallation suisses.

Le 9 décembre 2016, le Conseil fédéral a décidé d'accueillir jusqu'à 2000 personnes particulièrement vulnérables. Début 2019, 397 personnes sont entrées à ce titre en Suisse. Au total, 1993 ont ainsi été admises, si bien que ce contingent a été clôturé. Par ailleurs, à la fin du mois de septembre 2019, 374 personnes étaient entrées en Suisse au titre du nouveau contingent de 800 personnes particulièrement vulnérables que la Suisse compte accueillir dans un délai d'un an, conformément à la décision du Conseil fédéral du 30 novembre 2018.

Accord d'association à Dublin

L'accord d'association à Dublin vise à ce qu'un seul État Dublin examine la demande d'un requérant d'asile. Il a pour objet non pas d'uniformiser la procédure d'asile au sein de l'espace Dublin, mais de préciser quel État Dublin est compétent pour mener une procédure d'asile, celle-ci étant alors régie par le droit national de l'État Dublin en question.

Au troisième trimestre 2019, la Suisse a déposé des demandes de prise en charge auprès d'autres États Dublin pour 1148 personnes, lorsqu'elle estimait que ces pays étaient compétents pour traiter les demandes d'asile concernées. Dans 739 cas, les États sollicités se sont déclarés prêts à prendre la personne en charge. Par contre, dans 337 autres cas, la demande a été rejetée. Les autres demandes sont encore en suspens. Au total, 450 personnes ont ainsi pu être transférées par voie aérienne ou terrestre au cours de la période sous revue.

Pendant la même période, la Suisse a, quant à elle, reçu 1365 demandes de prise en charge. Elle en a accepté 677 et rejeté 687. En tout, 267 personnes ont été transférées dans notre pays.

Départs et avis d'exécution du renvoi

Au troisième trimestre 2019, 1496 personnes ont quitté la Suisse ou ont pu être rapatriées, par voie terrestre ou aérienne, soit 125 de moins (- 7,7 %) que durant la même période l'an dernier. 390 d'entre elles sont parties de manière autonome et contrôlée, 652 ont été rapatriées et 454 transférées vers un État tiers ou un État Dublin. 958 personnes ont quitté la Suisse sans annoncer leur départ aux autorités, ou leur lieu de séjour est inconnu (3e trimestre 2018 : 1354).

Taux d'activité professionnelle

Fin septembre 2019, 934 requérants dont la procédure d'asile était en cours avaient un travail, pour un taux d'activité professionnelle de 10,0 % sur l'ensemble de la Suisse, soit 42 de moins (- 4,3 %) qu'au même mois de l'an dernier.

Parmi les personnes admises à titre provisoire (réfugiés admis à titre provisoire compris), 14 032 exerçaient une activité lucrative (taux d'activité : 43,7 %), ce qui représente une augmentation de 2832 personnes (+ 25,3 %) par rapport au même mois de l'an dernier.

Enfin, parmi les réfugiés reconnus, qui ont donc obtenu l'asile (permis B), 9229 exerçaient une activité lucrative (taux d'activité : 35,4 %), soit 2246 de plus (+ 32,2 %) que l'année précédente. Le nombre d'actifs dans chaque catégorie d'effectifs et les taux d'activité professionnelle sont présentés, pour chaque canton, dans les tableaux détaillés.

Les principales données

Effectifs

Effectif à la fin de la période		Fin sept. 2018	Fin sept. 2019	+/- en %
Effectif dans le processus asile en Suisse	Fin du mois	62'542	60'286	-3.6
Effectif dans le processus procédure	Fin du mois	16'623	12'348	-25.7
En suspens en première instance (proc. décision d'asile)	Fin du mois	13'484	9'502	-29.5
Décisions 1 ^{er} instance, non encore entrées en force ¹⁾	Fin du mois	3'139	2'846	-9.3
Effectif admissions provisoires	Fin du mois	45'418	47'440	4.5
Admissions provisoires ≤ 7 ans	Fin du mois	25'566	27'043	5.8
Admissions provisoires > 7 ans	Fin du mois	9'778	10'340	5.7
Admissions provisoires pour réfugiés ≤ 7 ans	Fin du mois	7'538	6'577	-12.7
Admissions provisoires pour réfugiés > 7 ans	Fin du mois	2'536	3'480	37.2
Total suspensions de l'exécution du renvoi	Fin du mois	391	388	-0.8
Suspensions (groupes)	Fin du mois	0	0	-
Suspensions (individus)	Fin du mois	391	388	-0.8
Cas spéciaux statistiques dans le processus asile	Fin du mois	110	110	0.0
Total des effectifs Soutien au retour SaR ²⁾	Fin du mois	4'665	4'856	4.1
dont cas sans processus d'asile en suspens	Fin du mois	4'011	4'170	4.0
Effectifs Identification ³⁾	Fin du mois	0	2'824	-
Effectifs Obtention des documents de voyage ⁴⁾	Fin du mois	3'039	307	-
Effectifs Organisation du départ	Fin du mois	450	344	-23.6
Effectifs Retour suspendu / bloqué	Fin du mois	419	418	-0.2
Effectifs Cas spéciaux statistiques	Fin du mois	757	963	27.2
Nombre de réfugiés reconnus	Fin du mois	56'126	61'106	8.9
Réfugiés permis B	Fin du mois	36'268	41'841	15.4
Réfugiés permis C	Fin du mois	19'858	19'265	-3.0
Nombre de personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SaR)	Fin du mois	123'333	126'248	2.4

¹⁾ Processus entrée en force (inclus cas en suspens au TAF).

²⁾ L'effectif des SaR inclut les personnes dont la procédure d'asile est en cours, si bien que ce chiffre ne peut pas être utilisé dans le calcul du total.

³⁾ Les chiffres du processus partiel Identification ne sont disponibles que depuis le 1er janvier 2019. Il n'est donc pas possible de procéder à des comparaisons avec 2018.

⁴⁾ La plupart des cas en suspens du processus Obtention des documents de voyage ont été transférés le 31.12.2018 dans la nouvelle catégorie Identification. En raison d'écarts importants liés au changement de système, la colonne 3 ne contient pas de spécifications.

Flux

Flux durant la période (personnes)		Trim. 2/2019	Trim. 3/2019	+/- en %
		1.1.-30.9.2018	1.1.-30.9.2019	
Nombre de demandes d'entrée dans le cadre de l'asile: aéroports, frontières, étranger, regroupements familiaux	Trimestre	712	710	-0.3
	Année	2'549	2'330	-8.6
Total des cas réglés dans le cadre de l'asile: aéroports, frontières, étranger, regroupement familiaux	Trimestre	830	971	17.0
	Année	2'843	2'996	5.4
Demandes d'asile en Suisse	Trimestre	3'347	3'690	10.2
	Année	11'484	10'719	-6.7
Reprises des demandes d'asile en Suisse	Trimestre	255	384	50.6
	Année	954	934	-2.1
Cas réglés en première instance	Trimestre	4'827	4'965	2.9
	Année	19'937	14'049	-29.5
Décisions positives	Trimestre	1'396	1'489	6.7
	Année	4'906	3'983	-18.8
Rejets avec admission provisoire	Trimestre	1'133	1'368	20.7
	Année	6'351	3'497	-44.9
Rejets sans admission provisoire	Trimestre	1'056	1'046	-0.9
	Année	3'697	2'961	-19.9
Non-entrées en matière avec admission provisoire	Trimestre	22	16	-27.3
	Année	42	52	23.8
Non-entrées en matière sans admission provisoire	Trimestre	867	707	-18.5
	Année	3'769	2'536	-32.7
Radiations	Trimestre	353	339	-4.0
	Année	1'172	1'020	-13.0
Taux de reconnaissance en % ¹	Trimestre	31.2	32.2	-
	Année	26.1	30.6	-
Taux de protection en % ²	Trimestre	57.0	62.1	-
	Année	60.2	57.8	-
Groupe : Entrées (Resettlement)	Trimestre	170	232	36.5
	Année	786	766	-2.5
Groupe : Octrois de l'asile (Resettlement)	Trimestre	291	260	-10.7
	Année	807	787	-2.5
Entrées Relocation	Trimestre	0	0	-
	Année	27	0	-100.0
Admissions provisoires	Trimestre	1'262	1'501	18.9
	Année	6'853	3'899	-43.1
Admissions provisoires LAsi et LEI	Trimestre	1'098	1'279	16.5
	Année	6'055	3'333	-45.0
Admissions provisoires avec qualité de réfugié	Trimestre	164	222	35.4
	Année	798	566	-29.1
Levées et fins admissions provisoires	Trimestre	912	1'081	18.5
	Année	3'046	3'083	1.2

1 **Taux de reconnaissance** = nombre d'octrois de l'asile sur le total des décisions (octrois de l'asile, rejets et NEM) sans radiations au moment de la décision de première instance

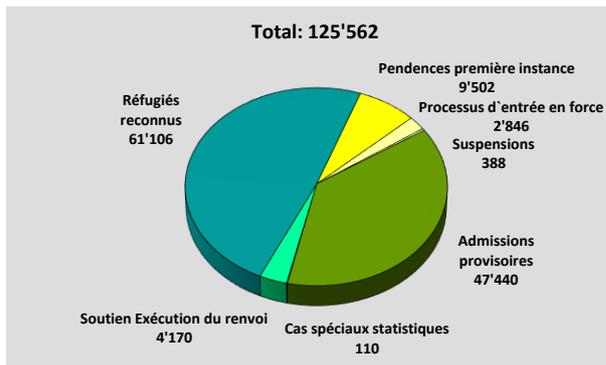
2 **Taux de protection** = part de l'octroi de l'asile et des AP par rapport au total des décisions (octroi de l'asile, refus et non-entrée en matière) sans radiations au moment de la décision de première instance

Flux durant la période (personnes)		Trim. 2/2019	Trim. 3/2019	+/- en %
		1.1.-30.9.2018	1.1.-30.9.2019	
Demandes de réexamen	Trimestre	351	278	-20.8
	Année	964	915	-5.1
Total des cas réglés dans le cadre des réexamens	Trimestre	361	329	-8.9
	Année	1'014	981	-3.3
Révocations et extinctions asile	Trimestre	390	725	85.9
	Année	872	1'414	62.2
Dublin : Requêtes procédure out	Trimestre	1'214	1'148	-5.4
	Année	5'395	3'719	-31.1
Dublin : Requêtes procédure In	Trimestre	1'190	1'365	14.7
	Année	4'846	3'980	-17.9
Dublin : Consentement (délai expiré incl.) procédure out	Trimestre	886	739	-16.6
	Année	3'771	2'600	-31.1
Dublin : Consentement (délai expiré incl.) procédure in	Trimestre	590	677	14.7
	Année	2'133	1'987	-6.8
Dublin : Décisions de non-entrée en matière (art. 31a.1.b)	Trimestre	709	578	-18.5
	Année	3'363	2'105	-37.4
Dublin : Transferts procédure out	Trimestre	463	450	-2.8
	Année	1'407	1'372	-2.5
Dublin : Transferts procédure in	Trimestre	295	267	-9.5
	Année	950	871	-8.3
Accords de réadmission : Requêtes procédure out	Trimestre	191	170	-11.0
	Année	535	523	-2.2
Accords de réadmission : Requêtes procédure In	Trimestre	10	18	80.0
	Année	29	42	44.8
Accords de réadmission : Consentement procédure out	Trimestre	164	127	-22.6
	Année	461	427	-7.4
Accords de réadmission : Consentement procédure in	Trimestre	9	14	55.6
	Année	26	33	26.9
Accords de réadmission : Décisions de non-entrée en matière	Trimestre	94	69	-26.6
	Année	198	233	17.7
Accords de réadmission : Transferts procédure out	Trimestre	79	88	11.4
	Année	281	247	-12.1
Accords de réadmission : Transferts procédure in	Trimestre	1	5	400.0
	Année	10	14	40.0
Cas de rigueur : Demandes	Trimestre	657	683	4.0
	Année	1'546	2'041	32.0
Cas de rigueur : Approbations	Trimestre	616	669	8.6
	Année	1'516	2'001	32.0
Approbations art. 84, al. 5, LEI après admission provisoire	Trimestre	570	631	10.7
	Année	1'416	1'879	32.7
Approbations art. 14, al. 2, LAsi avec procédure d'asile pendante ou close	Trimestre	46	38	-17.4
	Année	100	122	22.0

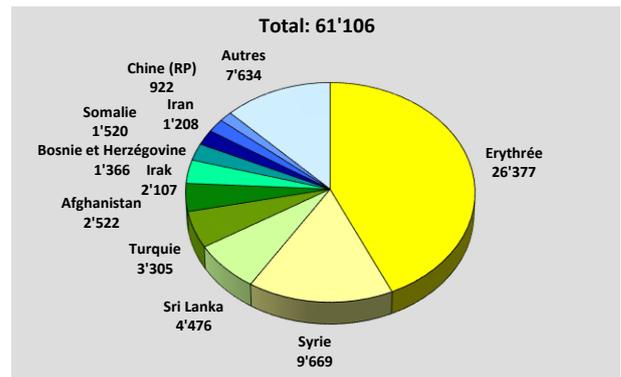
Flux durant la période (personnes)		Trim. 2/2019	Trim. 3/2019	+/- en %
		1.1.-30.9.2018	1.1.-30.9.2019	
Nouveaux séjours dans le processus asile	Trimestre	3'775	4'218	11.7
	Année	13'026	12'269	-5.8
Entrées	Trimestre	2'646	2'935	10.9
	Année	9'307	8'657	-7.0
Reprises du séjour	Trimestre	449	525	16.9
	Année	1'452	1'445	-0.5
Naissances	Trimestre	680	758	11.5
	Année	2'267	2'167	-4.4
Entrées demandes soutien au retour SaR (reprises incl.)	Trimestre	2'695	2'424	-10.1
	Année	7'585	7'685	1.3
Règlements du séjour après octroi de l'asile	Trimestre	1'603	1'628	1.6
	Année	5'292	4'454	-15.8
Règlements du séjour par les cantons	Trimestre	826	976	18.2
	Année	2'374	2'826	19.0
Départs après décision d'asile ou Dublin	Trimestre	1'439	1'341	-6.8
	Année	5'050	4'230	-16.2
Départs et communications de l'exécution du renvoi processus asile* et processus soutien au retour SaR	Trimestre	3'547	3'336	-5.9
	Année	11'749	10'151	-13.6
Départs volontaires contrôlés	Trimestre	448	390	-12.9
	Année	1'242	1'226	-1.3
Renvois pays d'origine	Trimestre	736	652	-11.4
	Année	2'332	2'124	-8.9
Renvois pays tiers	Trimestre	46	65	41.3
	Année	185	165	-10.8
Renvois pays Dublin	Trimestre	404	389	-3.7
	Année	1'236	1'213	-1.9
Départs non-contrôlés	Trimestre	1'108	958	-13.5
	Année	4'235	3'097	-26.9
Autres départs	Trimestre	805	882	9.6
	Année	2'519	2'326	-7.7

* Dans les tableaux statistiques officiels, les sorties/départs du processus Asile (durant ou à l'issue de la procédure) seront désormais additionnés avec les sorties/départs après le soutien au retour (n'ont pas été indiqués séparément jusqu'en novembre 2013).

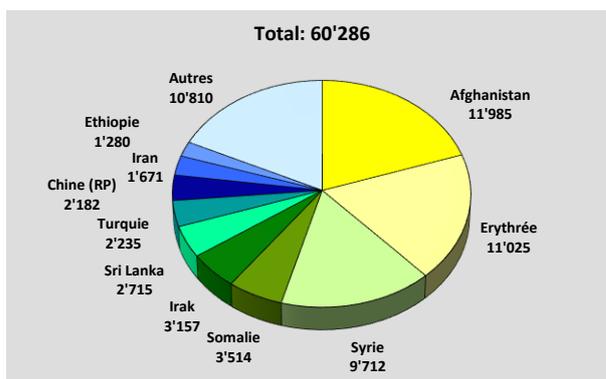
Effectifs



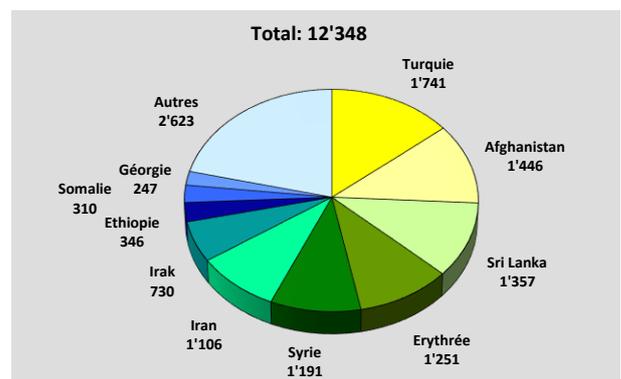
Personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SaR) : statuts



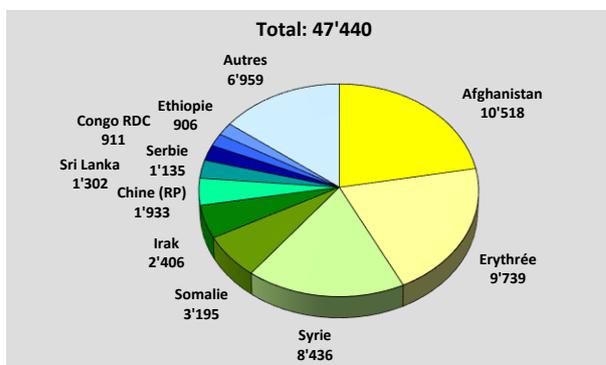
Réfugiés reconnus : pays de provenance



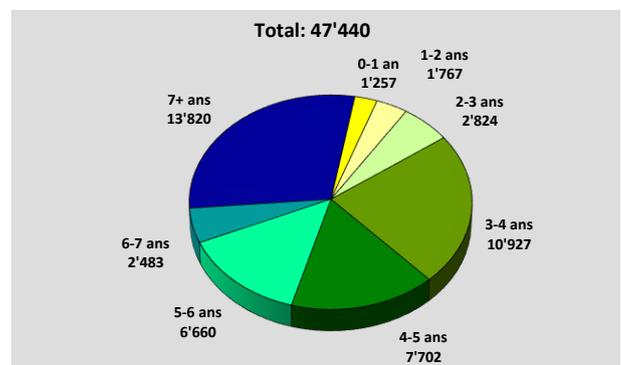
Personnes dans le processus asile en Suisse : pays de provenance



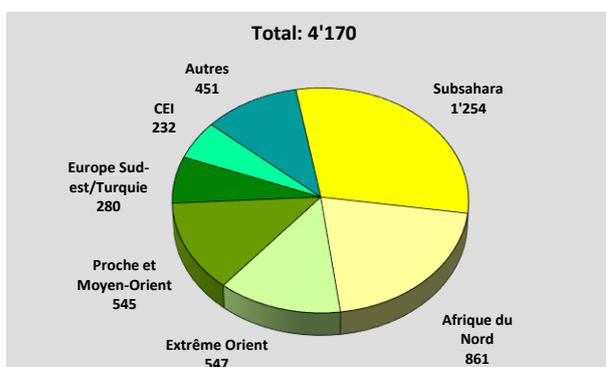
Personnes dans le processus procédure : pays de provenance



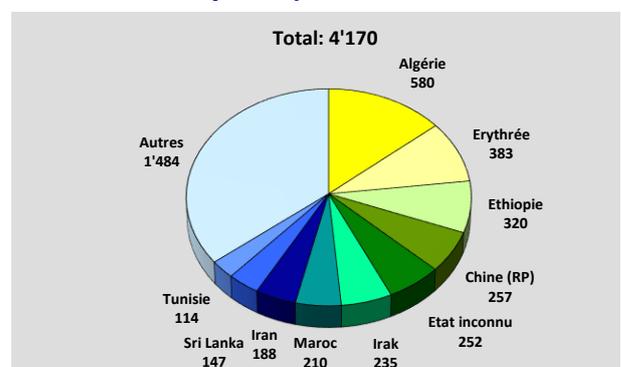
Admissions provisoires : pays de provenance



Admissions provisoires : durée du séjour depuis l'entrée en Suisse

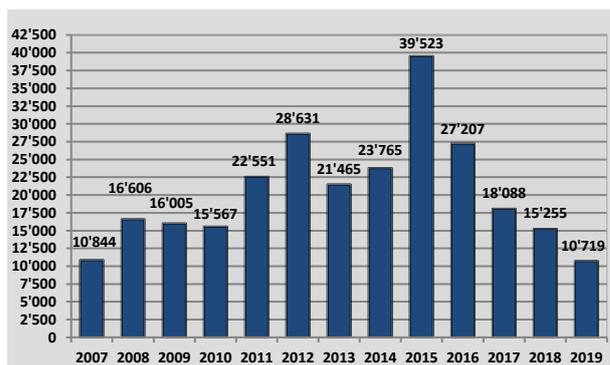


Soutiens au retour (SaR) : régions (personnes sans processus d'asile en suspens)

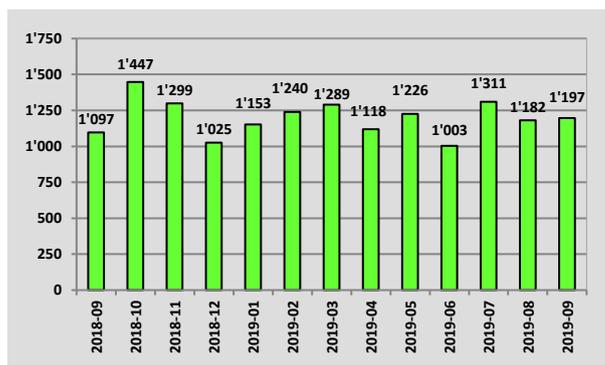


Soutiens au retour (SaR) : pays de provenance (personnes sans processus d'asile en suspens)

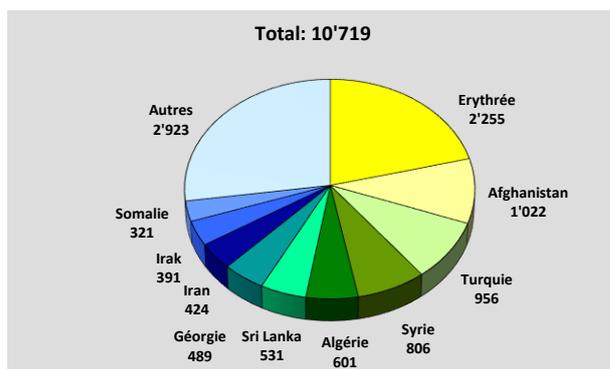
Demandes d'asile



Demandes d'asile par an



Demandes d'asile par mois

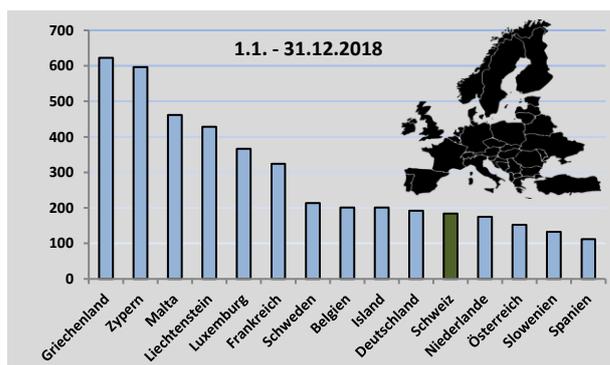


Demandes d'asile : Principaux pays de provenance
1.1. - 30.9.2019

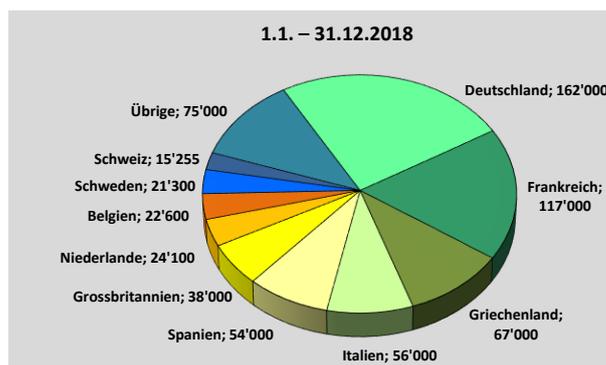
Demandes d'asile par pays de provenance

	Nationalité	Demandes d'asile 3 ^{ème} trimestre 2019	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Demandes d'asile janv. à sept. 2019	En % du total	Compar. avec année préc (absolu)	Compar. avec année préc. (%)
1	Erythra	781	21.2	63	8.8	2'255	21.0	34	1.5
2	Turquie	461	12.5	189	69.5	956	8.9	244	34.3
3	Afghanistan	425	11.5	130	44.1	1'022	9.5	147	16.8
4	Syrie	295	8.0	68	30.0	806	7.5	-199	-19.8
5	Algérie	237	6.4	97	69.3	601	5.6	74	14.0
6	Sri Lanka	154	4.2	-36	-18.9	531	5.0	36	7.3
7	Iran	133	3.6	-14	-9.5	424	4.0	74	21.1
8	Irak	124	3.4	2	1.6	391	3.6	-78	-16.6
9	Géorgie	103	2.8	-52	-33.5	489	4.6	-183	-27.2
10	Somalie	98	2.7	-29	-22.8	321	3.0	-142	-30.7
	Autres	879	23.8	-75	-7.9	2'923	27.3	-772	-20.9
	Total	3'690	100.0	343	10.2	10'719	100.0	-765	-6.7

Demandes d'asile en comparaison internationale

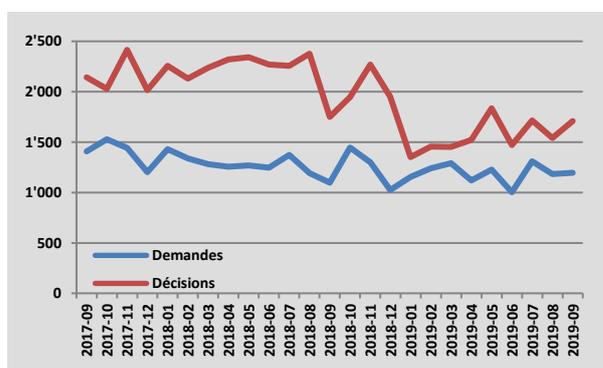


Nombre de demandes d'asile par rapport à 100'000 habitants (demandes 2018; habitants 6/2018)

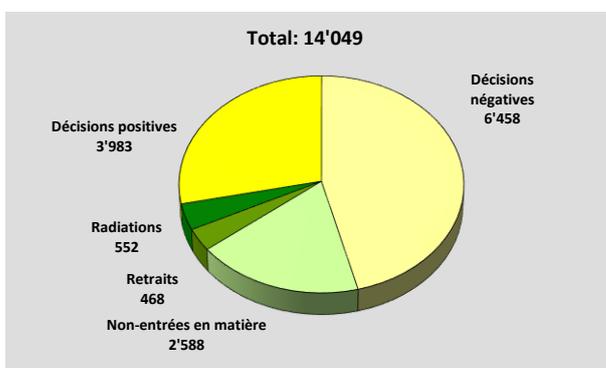


Demandes d'asile dans certains États européens

Cas traités en première instance



Évolution des demandes d'asile et cas traités



Cas traités en première instance – 1.1. – 30.9.2019

Demandes en suspens et cas traités en première instance

	Règlements 3 ^{ème} tri- mestre 2019	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Règlements janv. à sept. 2019	En % du total	Compar. avec an- née préc (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
Décisions positives	1'489	30.0	93	6.7	3'983	28.4	-923	-18.8
taux de reconnaissance (en %)	32.2	-	1.0	-	30.6	-	4.4	-
Rejets avec AP	1'368	27.6	235	20.7	3'497	24.9	-2'854	-44.9
Non-entrées en matière avec AP	16	0.3	-6	-27.3	52	0.4	10	23.8
taux de protection (en %)	62.1	-	5.1	-	57.8	-	-2.4	-
Rejets sans AP	1'046	21.1	-10	-0.9	2'961	21.1	-736	-19.9
Non-entrées en matière sans AP	707	14.2	-160	-18.5	2'536	18.1	-1'233	-32.7
Radiations	339	6.8	-14	-4.0	1'020	7.3	-152	-13.0
Total	4'965	100.0	138	2.9	14'049	100.0	-5'888	-29.5
Demandes en suspens	9'502	-	-716	-7.0	9'502	-	-3'982	-29.5

Levées des admissions provisoires et révocations de l'asile

	Levées 3 ^{ème} trimestre 2019	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Levées janv. à sept. 2019	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Levées et fins admissions prov.	1'081	169	18.5	3'083	37	1.2
Révocations et extinctions asile	725	335	85.9	1'414	542	62.2

Règlements du séjour et sorties

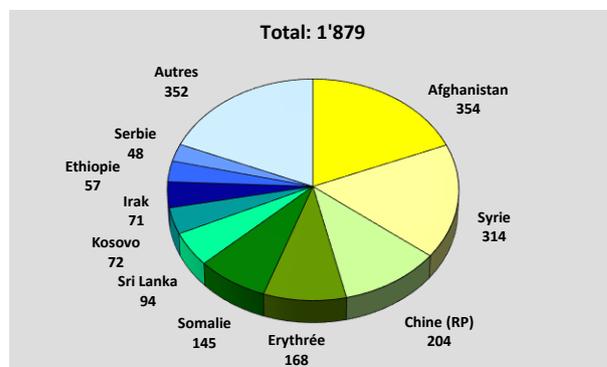
Règlements du séjour

	Règlements 3 ^{ème} trimestre 2019	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à sept. 2019	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Règlements après octroi asile	1'628	25	1.6	4'454	-838	-15.8
Admissions provisoires	1'501	239	18.9	3'899	-2'954	-43.1
AP LAsi et LEI	1'279	181	16.5	3'333	-2'722	-45.0
AP avec qualité de réfugié	222	58	35.4	566	-232	-29.1
Règlements de police des étrangers ¹⁾	252	43	20.6	740	-36	-4.6
Règlements cas de rigueur ²⁾	639	63	10.9	1'890	481	34.1
Autres règlements	85	44	107.3	196	7	3.7
Total	4'105	414	11.2	11'179	-3'340	-23.0

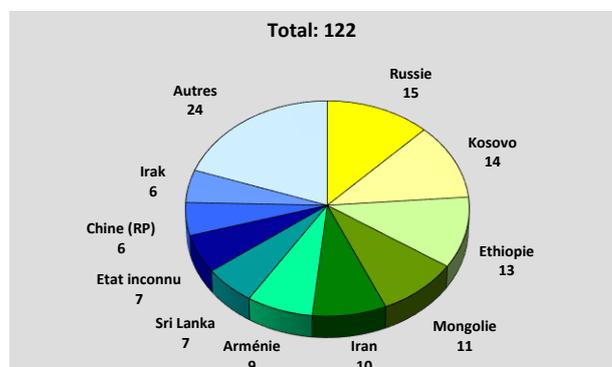
¹⁾ Règlements de police des étrangers: toutes les personnes qui ont un droit au règlement de leurs conditions de séjour (par ex. réfugiés reconnus, mariage), de même que celles qui ne bénéficient pas d'un tel droit (par ex. regroupement familial). Sont également concernées les personnes reconnues comme apatrides.

²⁾ Règlements cas de rigueur: règlements selon l'art. 85, al. 5, LEI pour les personnes qui étaient au bénéfice d'une AP de même que les règlements selon l'art. 14, al. 2, LAsi pour les personnes dont la procédure d'asile était en cours. Ne sont pas concernés les requérants d'asile déboutés qui obtiennent par la suite un règlement en tant que cas de rigueur selon l'art. 14, al. 2, LAsi.

Cas de rigueur



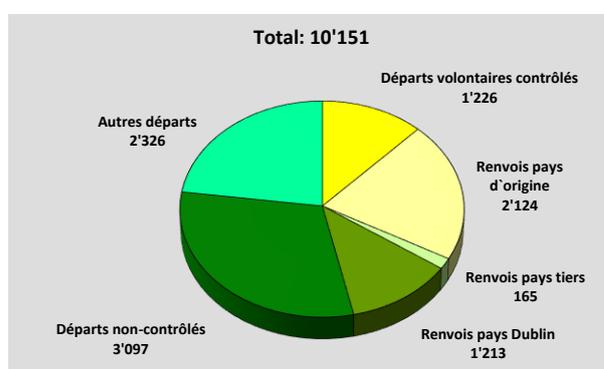
Cas de rigueur prononcés selon l'art. 84, al. 5, LEI principales nationalités – 1.1. – 30.9.2019



Cas de rigueur prononcés selon l'art. 14, al. 2, LAsi principales nationalités – 1.1. – 30.9.2019

	Règlements 3 ^{ème} trimestre 2019	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à sept. 2019	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Approbations art. 84, al. 5, LEI après admission provisoire	631	61	10.7	1'879	463	32.7
Approbations art. 14, al. 2, LAsi procédure d'asile	38	-8	-17.4	122	22	22.0
procédure d'asile pendante	8	-3	-27.3	24	21	700.0
procédure d'asile close	30	-5	-14.3	98	1	1.0
Total	669	53	8.6	2'001	485	32.0

Départs et communications de l'exécution du renvoi processus asile et proces- sus soutien au retour SaR (LAsi et LEI)



Sorties LAsi et LEI – 1.1. – 30.9.2019

Départ et communication de l'exécution du renvoi (LAsi et LEI) par nationalité

	Nationalité	Sorties 3 ^{ème} trimestre 2019	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Sorties janv. à sept. 2019	En % du total	Compar. avec an- née préc (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
1	Algérie	345	10.3	-36	-9.4	1'035	10.2	52	5.3
2	Géorgie	195	5.8	-59	-23.2	719	7.1	-134	-15.7
3	Erythrée	178	5.3	18	11.3	499	4.9	-125	-20.0
4	Nigéria	168	5.0	-16	-8.7	570	5.6	-52	-8.4
5	Albanie	166	5.0	-18	-9.8	528	5.2	-91	-14.7
6	Sri Lanka	163	4.9	24	17.3	405	4.0	21	5.5
7	Maroc	137	4.1	-38	-21.7	465	4.6	-64	-12.1
8	Kosovo	130	3.9	1	0.8	373	3.7	71	23.5
9	Afghanistan	113	3.4	-2	-1.7	332	3.3	-52	-13.5
10	Serbie	100	3.0	-23	-18.7	333	3.3	-114	-25.5
	Autres	1'641	49.2	-62	-3.6	4'892	48.2	-1'110	-18.5
	Total	3'336	100.0	-211	-5.9	10'151	100.0	-1'598	-13.6

Soutien au retour SaR

Effectifs SaR

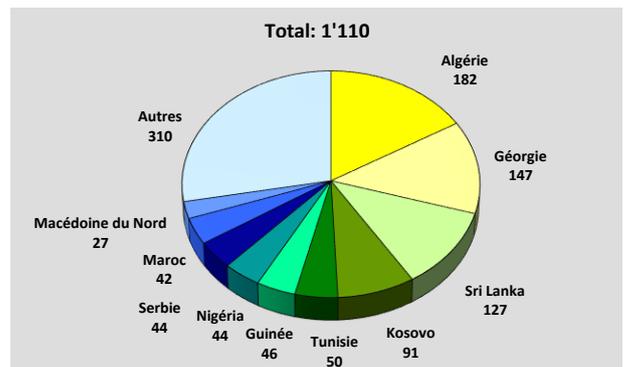
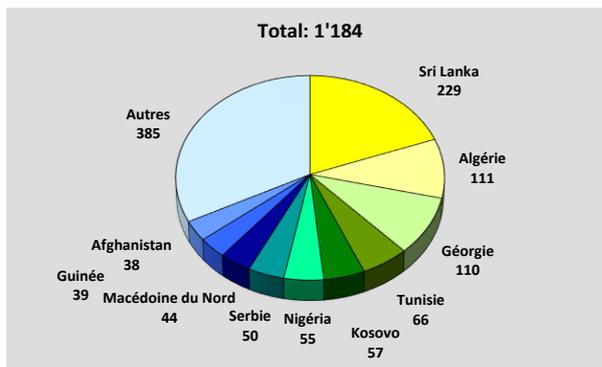
Effectif à la fin de la période		Fin sept. 2018	Fin sept. 2019	+/- en %
Total des effectifs Soutien au retour SaR (LAsi et LEI)	Fin du mois	4'665	4'856	4.1
dont cas avec processus d'asile en suspens	Fin du mois	654	686	4.9
dont cas sans processus d'asile en suspens	Fin du mois	4'011	4'170	4.0
Effectifs Identification ¹⁾	Fin du mois	-	2'824	-
Effectifs SaR Asile: Identification	Fin du mois	-	2'539	-
Effectifs SaR LEI: Identification	Fin du mois	-	285	-
Effectifs Obtention documents de voyage ²⁾	Fin du mois	3'039	307	-
Effectifs SaR Asile: Obtention documents de voyage	Fin du mois	2'689	282	-
Effectifs SaR LEI: Obtention documents de voyage	Fin du mois	350	25	-
Effectifs Organisation du départ	Fin du mois	450	344	-23.6
Effectifs SaR Asile: Organisation du départ	Fin du mois	283	212	-25.1
Effectifs SaR LEI: Organisation du départ	Fin du mois	167	132	-21.0
Effectifs Retour suspendu / bloqué	Fin du mois	419	418	-0.2
Effectifs Cas spéciaux statistiques	Fin du mois	757	963	27.2

Flux SaR

	Règlements 3 ^{ème} trimestre 2019	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à sept. 2019	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Demandes d'identification ¹⁾	704	-100	-12.4	2'248	-	-
Identification positive ¹⁾	372	-67	-15.3	1'184	-	-
Identification négative ¹⁾	373	6	1.6	979	-	-
Radiations demande ¹⁾	13	7	116.7	25	-	-
Demandes Obtention docum. de voyage ²⁾	605	-92	-13.2	1'985	-	-
Papiers disponibles ²⁾	186	-21	-10.1	531	-	-
Papiers obtenus par ses propres moyens ²⁾	24	-9	-27.3	80	-	-
Papiers obtenus ²⁾	336	-27	-7.4	1'110	-	-
Papiers non obtenus ²⁾	6	0	0.0	20	-	-
Radiations demande ²⁾	36	-20	-35.7	129	-	-
Demandes Organisation du départ	2'069	-213	-9.3	6'611	-345	-5.0
Fins de l'organisation du départ	1'469	-101	-6.4	4'574	-231	-4.8
Radiations demande	698	10	1.5	2'004	-151	-7.0

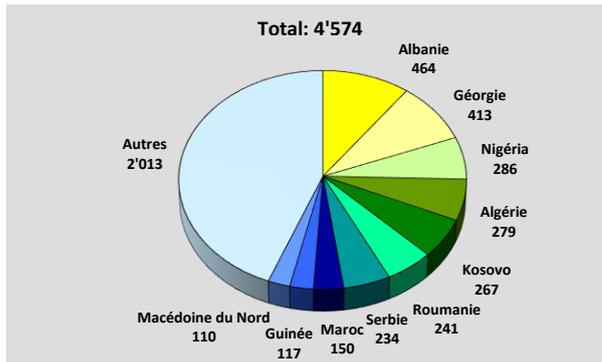
¹⁾ Les chiffres relatifs aux identifications ainsi que certaines informations sur les procédures d'obtention de documents de voyage et l'organisation des départs ne sont saisis dans SYMIC que depuis début 2019. Auparavant, les personnes en cours d'identification figuraient sous « Obtention des documents de voyage ». Par conséquent, comparer ces chiffres avec ceux de la même période de l'année précédente n'est pas possible.

²⁾ Une grande partie de cas de processus « d'obtention » en suspens jusqu'au 31.12.2018 ont été transférés dans la catégorie « Identification ». Ce changement de système a pour résultat une réduction du chiffre de cas pour lesquels les papiers ont été obtenus. En raison de ce changement de système il n'y a pas de comparaison avec les chiffres de l'année précédente.



**Identification positive :
Principaux pays de provenance - 1.1. – 30.9.2019**

**Papiers obtenus :
Principaux pays de provenance 1.1. – 30.9.2019**

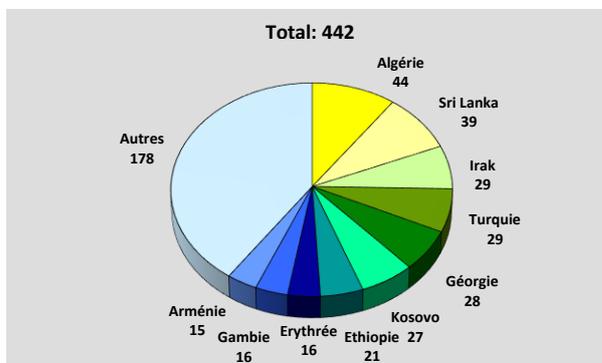


**Fins de l'organisation du départ :
Principaux pays de provenance 1.1. – 30.9.2019**

Aide au retour

	Règlements 3 ^{ème} trimestre 2019	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à sept. 2019	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Demandes d'aide au retour	181	-42	-18.8	535	535	-
Aide au retour approuvée (y.c. partiel.)	146	-43	-22.8	442	442	-
Aide au retour refusée	11	9	450.0	19	19	-

¹⁾ Les chiffres sur l'aide au retour ne sont saisis que depuis début 2019 dans le SYMIC. Pour cette raison, il n'est pas possible de procéder à des comparaisons avec la même période de l'année précédente.



**Aide au retour approuvée (y.c. partiel) :
Principaux pays de provenance 1.1. – 30.9.2019**

Remarques

Les tableaux complets selon les cantons et les nationalités sont établis sur une base mensuelle et annuelle et peuvent être consultés sur le site internet du Secrétariat d'Etat aux migrations au format Excel¹⁾.

¹⁾ <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/publiservice/statistik/asylstatistik.html>